

MUNICIPALITÉ DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)
MRC DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la municipalité des territoires non organisés (TNO) de la MRC de Portneuf :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adoptera ses prévisions budgétaires et imposera les taxes pour l'année 2022 concernant les territoires non organisés de la MRC de Portneuf, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 8 décembre 2021 à 19 h.

Les séances du conseil de la MRC se tiennent actuellement en visioconférence. Celles-ci sont diffusées sur les ondes de CJSR et via la plateforme web de cette dernière : <https://www.cjsr3.com/conseils-de-villes> quelques heures après la tenue des conseils.

CAP-SANTÉ, CE 24 NOVEMBRE 2021.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière